



STATEMENT OF CANADA TO THE TWENTY-FIFTH SESSION OF THE CONFERENCE OF THE STATES PARTIES TO THE CHEMICAL WEAPONS CONVENTION

DELIVERED IN WRITING BY H.E. MS. LISA HELFAND, AMBASSADOR OF CANADA TO THE NETHERLANDS AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE ORGANISATION FOR THE PROHIBITION OF CHEMICAL WEAPONS (OPCW)

Distinguished Chairperson, Director-General, Excellencies, Colleagues,

I welcome your election, Mr. Chair, as President of the Twenty-Fifth session of the Conference of the States Parties (CSP). Please be assured that you have Canada's full confidence.

The challenges posed by COVID-19 are unprecedented. Canada wishes to compliment the Technical Secretariat (TS) on its efforts to keep its staff and representatives of States Parties safe while continuing to implement the OPCW's important mandate.

COVID-19 is not the only crisis faced by the OPCW. The Syrian Arab Air Force used sarin and chlorine in Ltamenah in March 2017, bringing the number of confirmed chemical weapons attacks conducted by the Syrian regime to seven. The Executive Council condemned these actions and demanded Syria return to compliance with the Chemical Weapons Convention (CWC). Unfortunately, Syria has refused to cooperate, falsely claiming to be compliant despite a startling number of inconsistencies, gaps and discrepancies in its initial declaration and its use of chemical weapons against its own people. Syria's initial declaration to the OPCW remains incomplete seven years after joining the Organisation.

Lives and communities continue to be destroyed because chemical weapons continue to be used.

We cannot permit those who use chemical weapons to do so with impunity. There must be consequences for such crimes. Until Syria fully declares its chemical weapons stockpile and completes its initial declaration, its rights and privileges as a State Party should be suspended. We support action in other fora to hold the Syrian regime accountable for all of its war crimes.

Canada acknowledges the reports of the Fact-Finding Mission (FFM) issued on 1 October 2020. Though the reports are inconclusive, we compliment the FFM on its professionalism.

The OPCW confirmed that a nerve agent very similar to the Novichok-type agents added to Schedule 1 last year was used in the attempted assassination of Alexei Navalny in the Russian Federation. The use of any toxic chemical for assassination is a violation of the Convention. We repeat our 2018 demand that the Russian Federation fully declare its Novichok programme. We urge the Russian Federation to refrain from encouraging or disseminating false narratives and disinformation and to commit to full transparency in order to determine the circumstances around this deplorable act.



Canada remains concerned by the potential for States to use Central Nervous System (CNS)-acting chemicals in aerosolized form for law enforcement purposes. The Scientific Advisory Board was clear in its conclusion that this category of chemicals is not appropriate for use in law enforcement. We hope the Executive Council can reach a decision on this matter in the New Year.

Canada fully supports the omnibus draft decision on the programme and budget for 2021.

We understand the concerns of many State Parties about financial challenges faced by the OPCW, caused largely by the late or non-payment of assessed contributions. A comprehensive conversation on this matter should take place as soon as possible.

Canada believes that any decision on the next external auditor must be based exclusively on the technical merits of the candidates, with due consideration given to value-for-money.

Finally, we are pleased to see increasing numbers of countries answer the challenge issued by Canada in the Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction to close the Centre for Chemistry and Technology's funding gap. We were also pleased to announce in September our contribution of a further Can\$2.5 million, raising our national contribution to this project to Can\$10 million (€6.5 million). We urge States Parties to pledge the remaining funds and enable construction to begin on this important tool that will benefit us all.

I ask, Mr. Chair, that the full version of this statement be made an official-series document of the Twenty-Fifth session of the Conference of the States Parties and published on the external server and public website of the OPCW.

Thank you.



DÉCLARATION DU CANADA À L'OCCASION DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES

LIVRÉE PAR ÉCRIT PAR S.E. MADAME LISA HELFAND, AMBASSADRICE DU CANADA AUX PAYS-BAS ET REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES (OIAC).

Monsieur le Président, monsieur le Directeur général, Excellences, chers collègues,

Jé salue votre élection, monsieur le Président, en tant que président de la vingt-cinquième session de la Conférence des États parties (CEP). Soyez assuré de la confiance entière du Canada à votre égard.

Les difficultés découlant de la COVID-19 sont sans précédent. Le Canada tient à reconnaître les efforts déployés par le Secrétariat technique (ST) pour protéger ses employés et les représentants des États parties tout en continuant d'exécuter l'important mandat de l'OIAC.

La COVID-19 n'est pas la seule crise à laquelle l'OIAC fait face. La Force aérienne syrienne a utilisé du sarin et du chlore à Latamné en mars 2017, ce qui porte à sept le nombre d'attaques à l'arme chimique confirmées menées par le régime syrien. Le Conseil exécutif a dénoncé ces actions et exigé que la Syrie se conforme à nouveau à la Convention sur les armes chimiques (CAC). Malheureusement, la Syrie a refusé de coopérer, déclarant faussement qu'elle s'y conformait, malgré un nombre alarmant d'incohérences, de lacunes et de divergences dans sa déclaration initiale, ainsi que son utilisation d'armes chimiques contre son peuple. La déclaration initiale de la Syrie à l'OIAC demeure incomplète sept ans après que le pays s'est joint à l'Organisation.

Des vies et des collectivités continueront à être détruites tant que les armes chimiques sont toujours utilisées.

Nous ne pouvons permettre à ceux qui utilisent des armes chimiques d'agir en toute impunité. De tels crimes doivent entraîner des conséquences. Tant que la Syrie n'aura pas déclaré ses stocks d'armes chimiques et terminé sa déclaration initiale, ses droits et ses privilèges en tant qu'État partie devraient être suspendus. Nous soutenons la prise de mesures dans d'autres forums afin de tenir le régime syrien responsable de tous ses crimes de guerre.

Le Canada reconnaît les rapports de la mission d'établissement des faits publiés le 1^{er} octobre 2020. Bien que les rapports soient non concluants, nous saluons la mission d'enquête pour son professionnalisme.

L'OIAC a confirmé qu'un agent neurotoxique très semblable aux agents de type Novichok, qui ont été ajoutés au Tableau 1 l'année dernière, a été utilisé dans le cadre de la tentative d'assassinat contre Alexei Navalny dans la Fédération de Russie. L'utilisation de tout produit chimique toxique pour un assassinat constitue une violation de la Convention. Nous réitérons notre demande de 2018 et exigeons encore une fois que la Fédération de



Russie déclare son programme Novichok. Nous exhortons la Fédération de Russie à s'abstenir d'encourager ou de diffuser des affirmations mensongères et de la désinformation, ainsi qu'à s'engager à une transparence complète afin de connaître les circonstances qui ont mené à cet acte déplorable.

La possibilité pour les États d'utiliser des produits chimiques, sous forme d'aérosols, qui s'attaquent au système nerveux central (SNC) à des fins d'application de la loi préoccupe encore le Canada. Le Conseil scientifique consultatif a clairement conclu que cette catégorie de produits chimiques ne convient pas à des fins d'application de la loi. Nous espérons que le Conseil exécutif prendra une décision concernant cet enjeu pendant l'année 2021.

Le Canada soutient entièrement la décision provisoire omnibus relative au programme et au budget de 2021.

Nous comprenons les préoccupations qu'ont bien des États parties à l'égard des difficultés financières de l'OIAC, largement attribuables aux paiements tardifs ou manquants des quotes-parts. Une discussion approfondie sur cette question doit être entamée dès que possible.

Le Canada est de l'avis que toute décision concernant l'embauche du prochain vérificateur externe doit se baser exclusivement sur les mérites techniques des candidats en tenant dûment compte de l'optimisation des ressources.

Finalement, nous sommes heureux de constater le nombre croissant de pays qui relèvent le défi proposé par le Canada dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, soit de combler le manque de fonds reçus par le Centre pour la chimie et la technologie de l'OIAC. En septembre, nous avons eu le plaisir d'annoncer notre contribution supplémentaire de 2,5 millions de dollars canadiens, ce qui a porté notre contribution nationale à ce projet à 10 millions de dollars canadiens (6,5 millions d'euros). Nous encourageons les États parties à s'engager à verser les fonds restants et ainsi permettre la construction de cet important outil dont nous profiterons tous.

Je demande, monsieur le Président, à ce que la version complète de la présente déclaration devienne un document de série officielle de la vingt-cinquième session de la Conférence des États parties et soit publiée sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.

Merci.